

BETTAPHAM®

PHENMEDIPHAME

**Sans toi,
ce n'est
pas
pareil.**



ad^{pte}
une betterave
Rencontre le produit qui est fait pour toi !

H E R B I C I D E

UPL France SAS - Tour W - 102 Terrasse Boieldieu - 92800 PUTEAUX
Tél. : 01 46 35 92 00 - e-mail : contact.uplfrance@upl-ltd.com - www.upl-ltd.com/fr

En savoir plus sur :

www.adopteunebetterave.com





BÉNÉFICES

Le produit de contact **incontournable** du marché.

Très **polyvalent**, BETTAPHAM® est efficace contre la plupart des adventices dicotylédones redoutées en culture de betteraves.

Très **efficace** sur chénopode, arroche, renouée liseron, morelle, mouron blanc, pensée, ...



CARACTÉRISTIQUES

Composition : Phenmedipham 160 g/L

N° AMM : 8800029

Formulation : SC

Conditionnements : 5L et 15L

Mode d'action : Groupe HRAC 5

Principalement absorbé par voie foliaire, BETTAPHAM® agit sur la photosynthèse des adventices ciblées. Son efficacité herbicide est augmentée en présence de lumière et de chaleur.



SPECTRE D'EFFICACITÉ

 Matricaire	 Ethuse	 Amni Majus	 Chenopode
 Arroche	 Renouée Liseron	 Renouée Oiseaux	 Renouée Persicaire
 Sanve	 Ravenelle	 Colza	 Mercuriale
 Morelle	 Gaillet	 Amarante	 Fumeterre
 Mouron Blanc	 Pensée	 Véronique	 Panic

● Efficacité très satisfaisante (>85%) ● Efficacité satisfaisante (>70%) ● Efficacité faible (<70%) ○ Efficacité insuffisante (<50%)



POSITIONNEMENTS

Premier traitement dès la levée des adventices (stade cotylédons) pour garantir l'efficacité des traitements. Renouveler l'application à chaque nouvelles levées.

Dose usuelle : 0,8L à 1 L/ha par passage, en association, à renouveler selon le programme utilisé.

Respecter une bonne cadence de traitement entre chaque passage afin de contrôler la flore adventice.

Période d'application de mars à juin.

Mélange : Afin de maîtriser certaines adventices difficiles, BETTAPHAM® pourra être associé à d'autres matières actives.



USAGES & DOSES

USAGE HOMOLOGUÉ SUR CULTURE DE RÉFÉRENCE	CULTURES RATTACHÉES ET AUTORISÉES	CIBLES	DOSES D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS	DAR (jours)
Betterave industrielle et fourragère	Betteraves industrielles et fourragères	Désherbage	6L/ha	1 *Fractionnement possible	90j
Betterave potagère	Betteraves potagères (sauf Bette)	Désherbage	6L/ha	1 *Fractionnement possible	90j

***Utilisation** en pleine dose de 6 L/ha et par cycle cultural ou en doses fractionnées de 1,5L/ha / application

Application de mars à juin

Dose maxi par application : 1,5 L/ha



OPTIMISER L'EFFICACITÉ EN RESPECTANT LES BONNES PRATIQUES D'APPLICATION

Une application maîtrisée

- Un pulvérisateur propre avant le remplissage
- Volume de bouillie de 80 à 150 L/ha

Intervenir sur des adventives aux stades jeunes

Point vert à cotylédons

Composer son mélange en fonction de la flore

- Traitement aux bonnes doses en fonction du stade des adventices
- Ajouter 0,5 L/ha d'huile au mélange herbicide pour régulariser l'efficacité
- Privilégier l'alternance de matières actives

Utiliser des buses à fentes classiques ou des buses à pastille de calibrage (nombre d'impacts de la bouillie > 50/cm²)

Des conditions climatiques favorables

- Hygrométrie > 70%
- Vent inférieur à 19 km/h (règle de force 3 Beaufort obligatoire)



UPL France est titulaire de l'agrément phytosanitaire N° 9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

BETTAPHAM® : composition : 160 g/L de phenmédiphame - AMM n° 8800029 · Détenteur Homologation : UPL Europe Ltd. · ®Marque déposée UPL Europe Ltd

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Plus d'informations sur : www.agriculture.gouv.fr/Ecophyto · Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.

ATTENTION : H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient (1,2-Benzisothiazolin-3-one). Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**